

LA RETRAITE À 60 ANS EST UN ENJEU DE JUSTICE SOCIALE



Il faut réformer les retraites parce que nous vivons plus vieux, parce que le financement du régime n'est pas assuré ou parce que les régimes spéciaux coûtent chers. Les détracteurs du régime de retraite interprofessionnelle ne cessent d'alerter sur son instabilité potentielle et offrent une seule solution aujourd'hui : LE REPORT DE L'AGE LEGAL DE LE RETRAITE A 65 ANS. Pour la CGT, cette proposition, inadmissible et infondée, constitue une attaque en règle contre la Sécurité Sociale.

Si les conquêtes sociales ont permis aux classes populaires de profiter de quelques années de retraites en bonne santé, un nouveau report de l'âge légal va encore dégrader la situation des plus pauvres d'entre nous, mais aussi celle de l'ensemble des travailleurs (es).

A l'âge de 62 ans, seulement 75% des 5% les plus pauvres sont encore en vie contre 95% des 5% les plus riches.

En France, l'espérance de vie à la naissance des hommes est en moyenne de 84,4 ans pour les 5% les plus riches contre seulement 71,7 ans pour les 5% les plus pauvres, un écart de 13 ans ! Même constat pour les femmes : 8,3 d'écart entre les 5% de femmes les plus riches et les 5% de femmes les plus pauvres *.

Celles et ceux qui ne peuvent pas valider une carrière complète, beaucoup de femmes (CDD à temps partiels imposés, CDD à temps pleins) souffrent de revenus insuffisants impactant la durée de leurs retraites : celles et ceux qui retardent (volontairement ou non) le départ à la retraite use leurs corps à un âge charnière, impactant également la durée de leurs retraites.

Le départ de l'âge légal de départ à la retraite est une proposition antisociale qui portera atteinte en premier lieu à la santé à notre santé, à votre santé qui travaillons souvent dans des conditions difficiles. Aujourd'hui, tout le monde (tous métiers et catégories confondus à la DASCO) est soumis à l'intensification du travail.

Défendre la retraite à 60 ans c'est aussi se battre pour des conditions de travail meilleurs.

LA RETRAITE A 65 ANS, C'EST NON !

En 2022, les recettes de la Sécurité Sociale s'élèvent à 547, 2 milliards d'euros. Le volume des exonérations, des dispenses de cotisations sociales est quant à lui estimé à 72,1 milliards soit un ratio de niche sociale de 13, 2%. Nous parlons donc ici d'un manque à gagner de plus de 72 milliards d'euros pour le système de protections sociale.

Une politique volontariste de baisse du chômage, non pas sur le modèle du gouvernement Macron et par ailleurs de la Mairie de Paris qui favorise les emplois précaires et mal rémunérés (sous exonéré de cotisation), mais basé sur des emplois stables et bien rémunéré permettrait à la fois de baisser les dépenses liées au versement des prestations chômages et d'augmenter les recettes.

